

Zeitschrift:	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	90 (1992)
Heft:	3
Artikel:	Naissance du préservatif féminin FEMIDOM : une première mondiale
Autor:	Bettoli, Lorenza
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-951403

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Naissance du préservatif féminin FEMIDOM: une première mondiale

Elle s'appelle FEMIDOM, cette nouvelle capote féminine qui va désormais faire partie de la panoplie des méthodes contraceptives. Elle va prendre place à côté de la pilule contraceptive, du stérilet et de son homologue masculin, car son taux d'efficacité l'apparente aux méthodes ayant un très bon taux de sécurité contraceptive.

Première mondiale, ce préservatif sera commercialisé dès début janvier 1992 en Suisse. Au courant de l'année, il devrait l'être dans d'autres pays européens, puis dans le reste du monde.

A l'origine, c'est une invention scandinave, produite en Angleterre par la société Char-tex International et commercialisée par une entreprise suisse de Meyrin, la société Uhlmann-Eyraud.

FEMIDOM a été présenté à la presse suisse le 12 novembre 1991. Le lendemain, les quotidiens romands en font la une.

Pour le journal LA SUISSE, qui titre son article «Liberté égalité... préservatif», «avec ce nouveau moyen de contraception, la liberté sexuelle se décline désormais au féminin». Il s'agit «d'un nouveau système de contraception qui libère la femme, mais qui coûte relativement cher». La TRIBUNE DE GENEVE met l'accent sur «la protection au féminin».

Pour ce quotidien, «un bastion masculin s'effondre. Les femmes ne dépendront plus de la bonne volonté de leur partenaire pour se protéger du Sida (...). (...) Une espèce de répartition des rôles s'était alors établie, les femmes gardant la responsabilité de la contraception, et les hommes prenant celle de la prévention contre le Sida et les autres maladies sexuellement transmissibles, l'effet contraceptif devenant secondaire. L'apparition du préservatif féminin pourrait rompre cet équilibre. Côté pile, il risque de rendre la femme seule responsable de la contraception et de la prévention contre les MST. Côté face, les femmes n'auront plus à craindre l'irresponsabilité d'un partenaire car elles disposeront de leur propre moyen de protection (...).».

L'arrivée sur le marché du préservatif féminin pose la question du contrôle de la contraception; il est certain qu'une fois de plus, c'est à la femme de s'en préoccuper. Mais vaut-il mieux la contrôler que la subir? L'intérêt du Femidom réside justement dans le fait que ce moyen a une double fonction, ce qui n'est pas le cas pour les autres méthodes contraceptives, mis à part le préservatif masculin: il protège contre les MST et le SIDA, de même que contre une grossesse non désirée.

A l'heure où le SIDA est un problème de santé publique parmi les plus cruciaux à enrayer et qui est porteur de mort, on peut se

poser la question s'il est prioritaire de s'occuper du contrôle de la contraception ou de la sécurité que celle-ci peut garantir. Le débat reste ouvert...

Comment se présente cette capote féminine nommée FEMIDOM?

C'est un long fourreau en polyuréthane, serti de deux anneaux aux extrémités, qui se place dans le vagin. Un anneau est placé au fond, l'autre retient le fourreau à l'entrée. Son diamètre vaut bien deux fois celui du condom, car il s'agit de respecter l'anatomie féminine. Il est pré-lubrifié à l'intérieur, mais on peut y rajouter un spermicide ou une autre crème lubrifiante si on le désire. FEMIDOM est à usage unique. Son emballage sert également de sachet pour le jeter après utilisation.

Son rôle de protection contre les MST et le SIDA est primordial.

En effet, selon les tests effectués avant sa mise en vente, le virus HIV ne passe pas à travers FEMIDOM. Une étude menée dans 6 cliniques différentes portant sur 104 sujets traités pour trichomonas vaginalis et chlamydiae ayant utilisé FEMIDOM, ont prouvé qu'aucune réinfection se serait produite.

Cependant, le bureau central pour le SIDA de l'Office fédéral de la santé publique, n'est pas encore décidé à l'introduire dans les campagnes de prévention contre le SIDA, car, selon un représentant, M. Peter Frehner, ils ne disposent pas encore d'informations suffisantes sur la qualité de protection offerte par FEMIDOM. Pour la même raison, FEMIDOM ne dispose pas encore du label de qualité délivré aux préservatifs masculins par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux.

Avantages et inconvenients de FEMIDOM
Le polyuréthane, matière plus résistante que le latex, utilisé pour la fabrication du préservatif masculin, est inodore, anti-allergique et laisse passer la chaleur corporelle. Les tests cliniques ont mis en évidence que les risques d'échec dus aux fuites, aux ruptures ou au déplacement du produit, sont de 3% contre 11,6% pour le condom masculin. Chaque capote féminine subit des tests anti-fuites après production avec un système d'insufflation de hélium, de même que d'autres contrôles qualitatifs.

Les **avantages** de FEMIDOM sont donc les suivants:

- protection contre les MST, le SIDA et la grossesse non désirée
- sécurité semblable à celle du préservatif masculin, voire meilleure
- aucun effet secondaire connu
- l'effet sur les sensations et le plaisir sexuel est égale, voire meilleur qu'avec un condom, car il est souple et laisse passer la chaleur corporelle
- anti-allergique
- peut être placé quelques heures avant les relations sexuelles
- s'enlève facilement et proprement
- peut être utilisé avec ou sans adjonction de crème spermicide ou lubrifiante

Les **inconvénients**:

- la mise en place pose les mêmes difficultés que pour les autres méthodes barrières (diaphragme, cape cervicale). La femme doit se sentir à l'aise avec son corps pour l'appliquer
- le prix de FEMIDOM: la boîte de trois va coûter 9.80 (francs suisses)
- n'est pas biodégradable

L'aspect lié au contrôle de ce moyen contraceptif par la femme peut être considéré comme un avantage ou un inconvénient, tout dépend des arguments mis en avant. Seules son utilisation et son acceptabilité auprès des femmes utilisatrices vont nous dire quels aspects vont prévaloir. Affaire à suivre!

La société Uhlmann-Eyraud espère vendre 150 à 200'000 emballages en 1992. A titre de comparaison, en Suisse près de 20 millions de préservatifs masculins sont vendus chaque année.

FEMIDOM sera en vente dans les pharmacies et drogueries dès janvier 1992.

Pour les sages-femmes, outre qu'en tant que femmes, elles peuvent le conseiller aux accouchées dans le post-partum, au même titre qu'un préservatif masculin et ceci dès la reprise des relations sexuelles, d'autant plus chez les femmes qui allaitent leur bébé.

Lorenza Bettoli
sage-femme □

**Être membre
de l'ASSF –
une affaire
de
solidarité!**